

SIVOS EPEVICROS

CONSEIL SYNDICAL DU 10 avril 2018 Compte Rendu

Date de convocation : 03 avril 2018

Les membres du Conseil syndical dûment convoqués, se sont réunis le 06 février 2018 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Christophe VERNON, Président, en Mairie de Vitot

Membres en exercice : 9 Présents : 7 Pouvoirs : 2

Etaient présents : Pascal DEMARE, Joël LELARGE, Yann LEBOURG, Pascal CARPENTIER, Christophe VERNON, David ALLAIS, Evelyne LAVENAS.

Etaient absents : Catherine COTTIN (pouvoir Pascal DEMARE), Nelly DELAHAYE (pouvoir Pascal Carpentier).

OBJET : Approbation des Comptes de Gestion 2017

Le compte de gestion du budget 2017, après rapprochement du compte administratif n'ayant révélé aucune différence, il est proposé de l'approuver.

Les Membres du Syndicat :

- Constatent que le compte de gestion du budget SIVOS EPEVICROS, a des montants de titres à recouvrer et de mandats émis conformes aux écritures de la comptabilité administrative.

et après en avoir délibéré,

- Vote le compte de gestion 2017 correspondant au compte administratif.

OBJET : Compte Administratif 2017

Le Président expose aux membres du Conseil Syndical de détail des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement de l'année 2017.

Le Président sort et Monsieur Lelarge, doyen de l'assemblée prend la parole puis procède au vote : Votants : 8

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017

SIVOS EPEVICROS

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	61 221,41 €		- 73 091,11 €	82 821,50 €	- 82 821,50 €	- 94 691,20 €
FONCT	85 380,29 €		139 354,53 €			224 734,82 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en

priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	224 734,82 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	94 691,20 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) vient du c/1069 Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	130 043,62 €
Total affecté au c/ 1068 :	94 691,20 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

OBJET : Budget Primitif 2018

Monsieur Vernon, Président, présente les propositions budgétaires pour l'année 2018 telles que synthétisées ci-dessous :

Fonctionnement :

- Dépenses/Recettes : 444 647,82 €

Investissement :

- Dépenses/Recettes : 669 908,46 €

Le montant des fournitures scolaires : 45,00 € par élève.

Questions diverses :

Monsieur Lebourg demande les plans de recollement des installations électriques vérifiées par Dekra.

Les plateaux de la cantine seront changés. Les tables de l'école de Crosville seront changées.

A Epéard et Crosville : installer une sonnette au portail.

Acheter un vidéo projecteur pour la salle de motricité à Vitot.